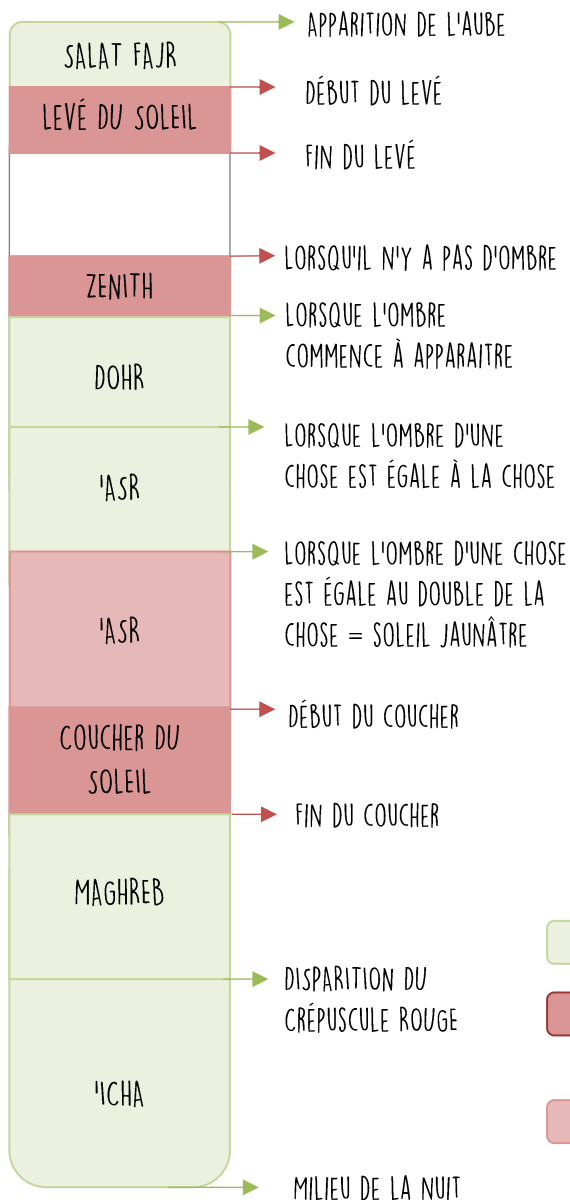


# OBJECTIF 1

## PRIER A L'HEURE



### Quran :

ALLAH LE TRÈS HAUT NOUS PRÉCISE DANS LE SAINT CORAN :

« SOYEZ PERSÉVÉRANTS POUR LES CINQ PRIÈRES, PARTICULIÈREMENT POUR LA PRIÈRE MÉDIANE, ET LEVEZ-VOUS POUR ALLAH PLEINS DE CRAINTE. »

[ SOURATE 2 – VERSET 238 ]

### Hadith :

ON A INTERROGÉ LE PROPHÈTE – QUE LA PRIÈRE D'ALLAH ET SON SALUT SOIENT SUR LUI – SUR LA QUESTION DE SAVOIR QUELLE EST LA MEILLEURE DES ŒUVRES. IL A RÉPONDU :

« C'EST LA PRIÈRE OBSERVÉE À SON HEURE ».

SOURCE : [WWW.HADITHDUJOUR.COM/](http://WWW.HADITHDUJOUR.COM/)

EN VERT, LES HORAIRES DES PRIÈRES

EN ROUGE, LES MOMENTS OÙ IL EST INTERDIT DE PRIER

EN ROUGE CLAIR, L'HEURE DE L'ASR QUI EST PERMIS POUR CELUI QUI A EU UN EMPÊCHEMENT DE PRIER AVANT

## OBJECTIF 2

### PRIER LES PRIÈRES RAWATIB

	SALAT	
AVANT		APRES
2	SOBH	NON
4	DHOR	2
NON	'ASR	NON
NON	MAGHRIB	2
NON	'ISHA	2

LES PRIÈRES RAWATIB « LES RÉGULIÈRES » SONT CELLES ACCOMPAGNANT LES PRIÈRES OBLIGATOIRES.

D'APRÈS 'AICHA (QU'ALLAH L'AGRÉE), LE PROPHÈTE (QUE LA PRIÈRE D'ALLAH ET SON SALUT SOIENT SUR LUI) A DIT : « CELUI QUI FAIT AVEC ASSIDUITÉ 12 UNITÉS DE PRIÈRE DANS LE JOUR ET LA NUIT RENTRE DANS LE PARADIS : QUATRE AVANT LE DOHR, DEUX APRÈS LE DOHR, DEUX UNITÉS DE PRIÈRE APRÈS LE MAGHREB, DEUX UNITÉS DE PRIÈRE APRÈS LE 'ICHA ET DEUX UNITÉS DE PRIÈRE AVANT LE FAJR ».

(RAPPORTÉ PAR NASAI ET AUTHENTIFIÉ PAR CHEIKH ALBANI DANS SAHIH TARGHIB N°580)

SOURCE : WWW.HADITHDUJOUR.COM/

D'APRÈS OUM HABIBA (QU'ALLAH L'AGRÉE), LE PROPHÈTE (QUE LA PRIÈRE D'ALLAH ET SON SALUT SOIENT SUR LUI) A DIT : « IL N'Y A AUCUN MUSULMAN QUI PRIE POUR ALLAH CHAQUE JOUR DOUZE UNITÉS DE PRIÈRE EN DEHORS DES PRIÈRES OBLIGATOIRES SANS QUE ALLAH NE LUI CONSTRUISE UNE MAISON AU PARADIS ».

OUM HABIBA (QU'ALLAH L'AGRÉE) A DIT : JE NE LES AI PAS DÉLAISSÉES DEPUIS QUE J'AI ENTENDU CELA DU PROPHÈTE (QUE LA PRIÈRE D'ALLAH ET SON SALUT SOIENT SUR LUI).

ANBASA (\* ) A DIT : JE NE LES AI PAS DÉLAISSÉ DEPUIS QUE J'AI ENTENDU CELA DE OUM HABIBA (QU'ALLAH L'AGRÉE). (RAPPORTÉ PAR MOUSLIM DANS SON SAHIH N°728)

(\* ) ANBASA EST LE NOM DE CELUI QUI RAPPORTE CE HADITH D'OUM HABIBA (QU'ALLAH L'AGRÉE).

D'AUTRES TEXTES MONTRENT QUE CES 12 RAKA'AS JOURNALIÈRES SONT RÉPARTIES COMME CELA :

— 2 RAKA'AS AVANT LE FAJR — 4 RAKA'AS AVANT LE DOHR — 2 RAKA'AS APRÈS LE DOHR — 2 RAKA'AS APRÈS LE MAGHREB — 2 RAKA'AS APRÈS LE 'ICHA

SOURCE : WWW.HADITHDUJOUR.COM/

## OBJECTIF 3

LIRE LE CORAN

POUR TERMINER LE CORAN DANS LE MOIS DE RAMADÂN INCHALLAH **ASTUCE** : LIRE 4 PAGES APRÈS CHAQUE PRIÈRE OBLIGATOIRE DE LA JOURNÉE, AINSI À LA FIN DU MOIS 600 PAGES AURONT ÉTÉ LU.

**4 PAGES X 5 PRIÈRES X 30 JOURS = 600 PAGES**

ET LE NOMBRE DE PAGES DU CORAN EST 604 PAGES (RASM OUTHMANIY)

[Source ici](#)

LA RÉCOMPENSE DE CHAQUE LETTRE LORSQU'ON LIT LE CORAN.

**HADITH :**

D'APRÈS IBN MASS'OU'D (QU'ALLAH L'AGRÉE), LE PROPHÈTE (QUE LA PRIÈRE D'ALLAH ET SON SALUT SOIENT SUR LUI) A DIT : « CELUI QUI LIT UNE LETTRE DU LIVRE D'ALLAH A POUR CELA UNE BONNE ACTION ET LA BONNE ACTION COMPTE 10 FOIS. JE NE DIS PAS QUE ALIF LAM MIM EST UNE LETTRE MAIS ALIF EST UNE LETTRE, LAM EST UNE LETTRE ET MIM EST UNE LETTRE ».

(RAPPORTÉ PAR TIRMIDHI DANS SES SOUNAN N°2910 QUI L'A AUTHENTIFIÉ ET IL A ÉGALEMENT ÉTÉ AUTHENTIFIÉ PAR CHEIKH ALBANI DANS SA CORRECTION DE SOUNAN TIRMIDHI)

SOURCE : [WWW.HADITHDUJOUR.COM](http://WWW.HADITHDUJOUR.COM)

D'APRÈS AICHA (QU'ALLAH L'AGRÉE), LE PROPHÈTE (QUE LA PRIÈRE D'ALLAH ET SON SALUT SOIENT SUR LUI) A DIT : « CELUI QUI RÉCITE LE CORAN PARFAITEMENT EST AVEC LES GÉNÉREUX ANGES ET CELUI QUI LE LIT AVEC DIFFICULTÉ A DEUX RÉCOMPENSES ».

(RAPPORTÉ PAR BOUKHARI DANS SON SAHIH N°4937 ET MOUSLIM DANS SON SAHIH N°798 ET CES MOTS SONT CEUX DE ABOU DA'OUD DANS SES SOUNAN N°1454)

D'APRÈS BOURAYDA (QU'ALLAH L'AGRÉE), LE PROPHÈTE (QUE LA PRIÈRE D'ALLAH ET SON SALUT SOIENT SUR LUI) A DIT : « CELUI QUI LIT LE CORAN, L'APPREND ET LE MET EN PRATIQUE, SES PARENTS SERONT VÊTUS LE JOUR DE LA RÉSURRECTION D'UNE COURONNE DE LUMIÈRE. SA LUMIÈRE SERA COMPARABLE À CELLE DU SOLEIL. ET ILS SERONT VÊTUS D'HABITS QUI VALENT PLUS QUE LA VIE D'ICI-BAS. ILS VONT DIRE : QU'EST-CE QUI NOUS VAUT D'ÊTRE HABILLÉ COMME CELA ?

IL LEUR SERA RÉPONDU : PAR CE QUE VOTRE ENFANT A PRIS DU CORAN ».

(RAPPORTÉ PAR AL HAKIM ET AUTHENTIFIÉ PAR CHEIKH ALBANI DANS SAHIH TARGHIB N°1434)

SOURCE : [WWW.HADITHDUJOUR.COM](http://WWW.HADITHDUJOUR.COM)